



**Syndicat national de l'administration scolaire,  
universitaire et des bibliothèques**

---  
**Fédération syndicale unitaire**

Philippe LALOUETTE  
Secrétaire académique  
Local syndical : 03.22.72.95.02

Amiens, le 9 juin 2008

A Monsieur le Recteur  
de l'Académie d'Amiens  
Rectorat d'Amiens  
20, boulevard d'Alsace-Lorraine  
80063 AMIENS CEDEX

Objet : votre courrier du 26 mai relatif à la constitution du groupe de travail « agences comptables ».

Monsieur le Recteur,

Nous accueillons positivement l'invitation faite à notre organisation syndicale de désigner un représentant pour le groupe de travail relatif à la carte comptable académique.

Compte tenu des difficultés de notre académie à stabiliser des équipes comptables pérennes sur l'ensemble de son territoire, il nous semble en effet important que des discussions aient lieu dès lors qu'il s'agit de garantir et d'améliorer la situation du service public, en l'occurrence la prise en charge des missions comptables, et d'améliorer ainsi les conditions de travail des personnels.

Notre représentant agent comptable sera Joël DUMONT, attaché principal d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur au Lycée professionnel Jules Verne de GRANDVILLIERS.

Nous souhaiterions vivement avoir un second représentant pouvant participer aux réunions.

En effet, il nous semblerait plus conforme à la réalité des moyens effectifs affectés aux missions comptables que notre délégation soit élargie à deux représentants, dont un non comptable : les agences comptables ne sont pas dotés uniquement de personnels ayant la qualité de comptable, plus d'une centaine de postes administratifs apparaissant à cet effet dans le tableau de répartition des emplois administratifs en EPLE.

Puisque ce groupe est composé de chefs d'établissements, puisqu'il réunira également des agents comptables par le biais de l'association professionnelle « Espace 20 », notre demande ne nous semble pas de nature à « déséquilibrer » sa composition. Et compte

tenu de notre représentativité académique parmi les personnels SASU et Adjointes administratifs, cela reconnaîtrait d'une certaine façon le rôle des personnels, de tous les personnels, dans la mise en œuvre des missions comptables.

En cas d'accord, je serais ce second représentant, secrétaire académique du SNASUB/FSU Amiens et SASU à l'intendance du Lycée Edouard Gand à AMIENS.

Dans l'attente d'une suite favorable à notre demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de ma considération distinguée.

Philippe Labouette